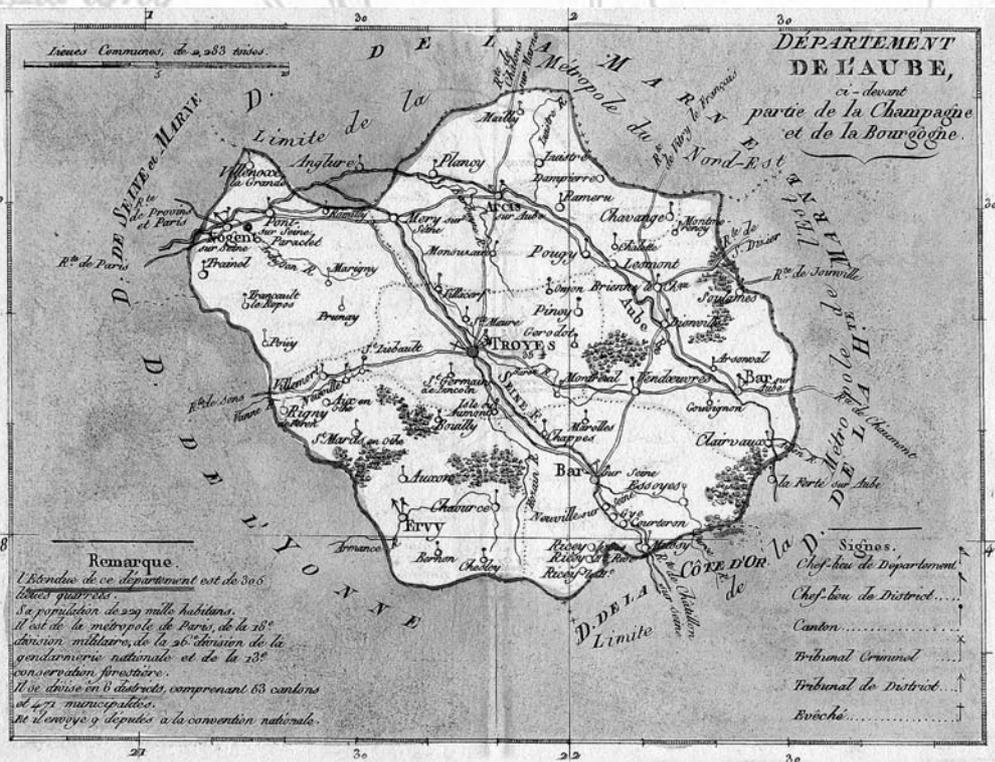


Transports et voies de communication dans l'Aube au XIX^e siècle

par Christian Lambart

La question des transports au XIX^e siècle est incontournable, tant les incidences en sont importantes, non seulement sur l'activité industrielle et commerciale, mais aussi sur les objectifs militaires. L'étude des transports n'est donc pas un sujet simple. C'est un héritage complexe qui prend en compte les impératifs nationaux et les nécessités locales.



Le Club XIX^e

Abrité par les Archives départementales de l'Aube, il s'attache à faire connaître la richesse et le patrimoine du XIX^e siècle. Il a été fondé par Madame Gracia Dorel-Ferré, inspectrice pédagogique régionale, Monsieur Xavier de la Selle, directeur des Archives départementales de l'Aube et Monsieur Jean-Louis Humbert, professeur agrégé d'histoire-géographie. Au cours des années passées, plusieurs chercheurs, érudits, universitaires et responsables d'associations se sont agrégés au groupe initial pour présenter plusieurs conférences dont les sujets présentent au grand public les résultats de la recherche locale. La revue *La Vie en Champagne* publie systématiquement les textes des conférenciers. Ainsi, les thèmes de la *vie culturelle, les loisirs, la mort, les petits métiers, les femmes, la petite enfance, la famille Valton* ont fait l'objet de numéros spéciaux en 1999. Le 3 décembre 2003, Philippe Fournieret, responsable d'exploitation à la TCAT, Martine Demesse-macker, guide conférencière et auteur connue du public aubois, Claude Bérésé, membre associé de la Société Académique de l'Aube et auteur d'ouvrages reconnus, Alain Robert, universitaire et passionné de chemin de fer, ont décidé de vous faire revivre la saga des transports aubois. Pour donner plus de vie à cette soirée, de jeunes acteurs, élèves de Pascal Broché, professeur d'art dramatique au conservatoire national de Troyes, ont bien voulu lire des textes d'époque. Remercions Nicolas Cressely, Laurianne Robert, Clémence Mollet et Isabelle Sarre.

L'Aube sous la Convention 1793. On observe les deux vallées de la Seine et de l'Aube. Le département de l'Aube, créé par le décret du 29 janvier 1790, est divisé en 6 districts : Troyes, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Ervy-le-Châtel et Nogent-sur-Seine. Ce dispositif est complété par la création de 52 cantons et 436 communes. Il fut formé avec des territoires appartenant aux anciennes provinces de Champagne et de Bourgogne. L'essentiel du territoire appartenait à l'ancienne Champagne. La superficie initiale s'étendait sur 602 500 hectares. Le chef-lieu est la ville de Troyes et se situe à une distance de 167 km de Paris. Ce département est traversé par la Seine. Cela lui donne une liaison rapide avec la capitale et la résidence du préfet, mais la proximité parisienne n'empêche pas le préfet de l'Aube d'être très souvent livré à lui-même. Les informations parviennent à Troyes au bout de deux jours. Pendant la période, deux fois, en 1814 et 1870, l'Aube fut coupée de la Capitale.

(Arch. dép. Aube, 2 FI 39)